

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 113

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

état actuel ¹⁾, ne peut traduire que les sentiments les plus simples, ceux qui s'expriment par des gestes immédiatement intelligibles. Les « auteurs » de drames cinématographiques sont donc réduits, presque fatalement, ou à intercaler entre les tableaux des notices explicatives — expédient médiocre, contraire à l'essence même du cinématographe et très lassant pour le spectateur — ou à imaginer des scénarios dont toute psychologie est exclue et qui comportent une succession d'actions rapides et brutales. Pour se faire comprendre, les acteurs sont obligés d'exagérer leurs gestes : seuls les sentiments portés à leur paroxysme s'accroissent d'une mimique aussi violente; d'où la fréquence des scènes de terreur, de haine, de passion. On aboutit ainsi à un comique ou à un tragique élémentaires qui agissent fortement sur les nerfs et qui ne laissent aucune place à la réflexion. Or cette esthétique se trouve être justement celle qui convient le mieux au public auquel, par la modicité de ses prix, le cinématographe s'adresse en premier lieu; les classes les moins cultivées de la société, celles qui naguère se repaissaient de romans-feuilletons et se délectaient aux mélodrames, ont eu leurs aspirations réalisées de la façon la plus adéquate par le cinématographe. Celui-ci, parfaitement capable de donner ce qu'on lui demandait, ne s'est, on le comprend, guère préoccupé d'élever le goût de son public d'élection. Ce n'est que tout récemment, et pour répondre aux critiques de ses adversaires, qu'il a songé à transposer des œuvres de grands écrivains et, malgré le succès de certaines de ses entreprises, on ne peut pas dire qu'il ait réussi à conserver ce qui faisait la valeur des modèles. Le plus souvent il les a outrageusement défigurés et rien ne fait mieux voir que ces adaptations malheureuses l'insuffisance des moyens dont dispose le cinématographe ²⁾. En dépit des efforts sincères de ceux qui désirent le réformer, il paraît condamné à exploiter le genre qui lui a réussi jusqu'à présent et qui, déplorable au point de vue artistique, implique presque nécessairement d'assez graves dangers au point de vue moral, et aussi au point de vue économique, puisqu'il attire les classes les moins fortunées, qui dépensent pour ce divertissement des sommes considérables. »

On peut donc envisager la question du cinématographe au point de vue esthétique³⁾, didactique, psychologique⁴⁾ technique, économique et moral.

Pour des raisons pratiques, nous limiterons notre exposé à ce dernier point de vue, et nous examinerons successivement les faits, puis les remèdes appliqués ou proposés.

FAITS

M. de la Palice dirait que le cinéma n'est apprécié que par ceux qui le fréquentent, et que ses ennemis désintéressés les plus irréductibles sont les abstinents de films. Outre ces admirateurs dévoués et ces adversaires résolus, le cinéma compte beaucoup d'amis... réservés qui l'aiment, non pas tel qu'il est, mais tel qu'il pourrait et devrait être. Ils reprochent au cinéma actuel d'être une école d'immoralité, surtout pour la jeunesse.

¹⁾ Depuis longtemps on cherche à réaliser une combinaison du cinématographe et du phonographe. Mais les résultats de ces essais — dont les plus récents sont le « Chronophone Gaumont » et le Kinetophone — inventé par Edison — ne sont pas encore satisfaisants, le synchronisme absolu entre les gestes et les paroles étant fort difficile à réaliser.

²⁾ Ce qui ne l'empêche pas de s'attaquer à des œuvres inspirées d'une esthétique directement opposée à celle qui lui est propre: une Société a récemment demandé au fils d'Ibsen l'autorisation de filmer les drames de son père! Je ne désespère pas de voir un jour au cinématographe le second Faust ou Bérénice.

³⁾ Voir le très intéressant numéro consacré au cinéma par la revue d'art le *Crapouillot*. Cf. rapport Couvreur et Cellérier, op. cit.

M. Guex s'exprime comme suit : « Le cinématographe attire très puissamment la jeunesse. Il satisfait, mieux que n'importe quel autre spectacle, son goût pour les aventures et l'extravagance des événements représentés, loin de la choquer l'enchanter. On s'est ému de bonne heure de l'influence néfaste qu'il peut exercer sur des intelligences et des sensibilités encore en voie de formation, et les craintes exprimées à ce sujet paraissent fondées. Le programme ordinaire des théâtres cinématographiques n'est guère fait pour des enfants: indépendamment des scènes proprement immorales, il comprend presque toujours des drames violents qui, pour des adultes, peuvent être inoffensifs, mais qui sont de nature à exciter outre mesure des imaginations qui ne sont encore ni émoussées ni contrôlées par la réflexion. »

Quelques chiffres nous fixeront à cet égard :

D'après l'inspecteur en chef des écoles de Vienne, W. Conradt, sur 250 spectacles auxquels il a assisté, on a représenté 45 suicides, 97 meurtres, 51 adultères, 176 vols, 19 séductions, 22 enlèvements, 25 scènes avec des demi-mondaines, 35 scènes d'ivresse, soit au total 470 actes délictueux ou répréhensibles, ce qui donne une moyenne d'environ 2 actes immoraux par film.

(A suivre)

Maurice VEILLARD



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La liste des conférences de propagande à la campagne organisées avec un infatigable dévouement par M. L. Braschoss est maintenant si longue qu'il est impossible d'en donner le détail. Après la campagne genevoise, ce seront les Sociétés particulières dans lesquelles nos conférenciers et conférencières iront porter la bonne nouvelle du suffrage, préparant ainsi tout doucement, mais en profondeur, le terrain pour la votation populaire. — Le thé suffragiste du 7 février a été consacré à un sujet de première importance pour tout citoyen genevois: la *Question des Zones*. M. le major Schwitzguebel, commandant de gendarmerie, l'a exposé avec une clarté et une simplicité admirables, nous donnant ainsi une belle séance d'histoire et d'instruction civique dont nous ne pouvons que lui être reconnaissants. E. Gd.

VAUD. — Un nouveau groupe, qui compte 28 membres, vient de se constituer à Moudon, le 4 février, avec M^{lle} Raccaud comme présidente, M. F. Jaquenot, secrétaire, et M^{me} G. Besson, trésorière.

Le groupe de Lausanne a eu le privilège d'entendre, à sa dernière séance, un très beau travail de M. Paul Chapuis, pasteur à Ollon, sur la *femme-pasteur*. Dans une étude très complète, très documentée et très sérieuse, qui a captivé ses auditeurs. M. Chapuis, en digne petit-fils de Charles Secretan, s'est montré entièrement sympathique aux idées féministes: il serait tout à fait d'accord que la carrière pastorale fût ouverte aux femmes si celles-ci sentent en elles une vocation et que leurs devoirs de famille ne s'opposent pas à cette activité. L. D.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes*. — L'Assemblée générale d'hiver, qui a eu lieu le 5 février, a donné à celles qui y assistaient un reflet de l'activité de la Société durant les premiers mois de l'hiver. En effet, au rapport financier présenté par M^{me} Kather, et bouclant par un déficit de 4 fr. 57 (immédiatement couvert par une souscription qui a eu lieu séance tenante!) a succédé une brève revue faite par M^{lle} Meyer de tout ce qui a préoccupé le Comité dernièrement: conférences professionnelles, enquête sur les femmes incurables, liquidation définitive de la question des Pénates, etc. M^{me} Chapuisat a ensuite donné lecture du rapport remis par l'Union au Département de Justice et Police sur la délicate question des sages-femmes, rapport qui, nous le craignons bien, est enfoui dans quelque tiroir officiel; puis M^{lle} Gourd a exposé la situation inquiétante que cause à Genève la crise du chômage, et indiqué les moyens légaux et privés de lutte contre ce mal économique. — Nos conférences du vendredi soir: *Quelle carrière choisir?* rassemblent un public de plus en plus nombreux. Le 28 janvier, M. le pasteur P. Chapuis a parlé avec une grande élévation de la tâche de la femme-pasteur, documentant son